



14ème législature

Question N° : 28371	De M. Gérard Cherpion (Union pour un Mouvement Populaire - Vosges)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique >jeunes	Tête d'analyse >politique à l'égard des jeunes	Analyse > précarité. rapport. propositions.
Question publiée au JO le : 04/06/2013 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gérard Cherpion attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le récent rapport de l'OCDE ayant pour thème « Améliorer la situation économique des jeunes en France ». Celui-ci constate que l'action de la branche famille de la sécurité sociale en direction des jeunes adultes manque de lisibilité dans ses objectifs et d'efficacité dans ses dispositifs. Pour exemple, il note qu'il existe plus d'une centaine de bornes d'âge relatives aux jeunes dans les dispositifs de l'emploi, des prestations sociales et de la fiscalité. Il lui demande quelles réponses le Gouvernement entend donner à ce constat et s'il s'engage à une simplification des dispositifs.